

CG-BUR(2021)42-DEC
6 décembre 2021

**Réunion du Bureau du Congrès
Strasbourg**

6 décembre 2021

Rapport abrégé de la réunion – liste des points discutés et des décisions prises

1. Le Président du Congrès, Leendert VERBEEK, a ouvert la réunion. La liste des participants figure en Annexe 1.
 2. Le Bureau a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe 2.
 3. Le Bureau a pris note de la communication du Président du Congrès.
 4. Le Bureau a pris note de la communication du Secrétaire Général du Congrès.
 5. Le Bureau a pris note de l'information sur les réunions du Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux et du Bureau de la Chambre des régions tenues le 6 décembre 2021.
 6. Le Bureau a pris note de l'information sur la mise en application du budget 2021 et sur le budget pour 2022-2023 et a adopté une déclaration sur le budget du Congrès pour 2022-2023 telle qu'elle figure à l'Annexe 3.
 7. Le Bureau a approuvé les modifications de la composition des délégations nationales telles que figurant dans le Document CG-BUR(2021)42-44.
 8. Le Bureau a pris note du calendrier des réunions, tel qu'il figure dans le Document CG(2021)42-01, et a adopté le projet d'ordre du jour de la 42^e Session du Congrès, tel qu'il figure dans le Document CG(2021)42-OJ, et a chargé le Président de modifier l'ordre des points tel que discuté. Le Bureau a également pris note de l'appel à candidatures pour les délégués jeunes pour 2022 tel qu'il figure dans le Document CG-BUR(2021)42-INF73.
 9. Le Bureau a pris note de la liste des rapporteurs du Bureau et représentants dans des instances extérieures, telle que figurant dans le Document CG(2021)42-45, et a convenu de reprendre la discussion lors d'une prochaine réunion.
 10. Le Bureau a examiné la situation concernant les porte-paroles thématiques du Congrès, a désigné les trois porte-paroles suivants :
 - a. Porte-parole sur la Semaine européenne de la démocratie locale :
Bryony RUDKIN, Royaume-Uni (L, SOC/V/PD)
 - b. Porte-parole sur les Droits de l'Homme :
Harald BERGMANN, Pays-Bas (L, GILD)
 - c. Porte-parole sur la Numérisation et l'intelligence artificielle
David ERAY Suisse (R, PPE/CCE)
- et a décidé que les autres porte-paroles thématiques seraient désignés ultérieurement.
11. Le Bureau a pris note d'informations sur les activités de la Commission de suivi et des réunions de la Commission des questions d'actualité et de la Commission de la gouvernance tenues les 18 et 19 novembre 2021 respectivement conformément aux Documents CG-CUR(2021)19-DEC et CG-GOV(2021)19-DEC.
 12. Le Bureau a pris note du calendrier des élections locales et régionales tel que figurant dans les Documents CG-BUR(2021)42-INF76, et de l'observation des élections locales et régionales tenues au Danemark le 16 novembre 2021, ainsi que de l'observation des élections des organes d'autonomie locale tenues en Arménie les 1-6 décembre 2021. Le Bureau a confié aux trois Présidents le suivi de la faisabilité de l'observation des élections municipales aux Pays-Bas le 16 mars 2022 suite à la réception d'une invitation.

13. En ce qui concerne la Turquie, le Bureau a réitéré son inquiétude quant à la situation des politiciens de l'opposition en détention prolongée, notamment celle de Nurhayat ALTUN et Leyla GÜVEN, anciens membres de la délégation turque auprès du Congrès.
14. Le Bureau a pris note des discussions au sein du Groupe de rapporteurs sur les relations extérieures (GR-EXT) sur la contribution du Conseil de l'Europe aux objectifs de développement durable des Nations Unies, ainsi que sur la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines et les relations avec d'autres organisations, et la contribution du Congrès à ce sujet.
15. Le Bureau a pris note du Bilan de la présidence hongroise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (21 mai – 17 novembre 2021) et des Priorités de la Présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (17 novembre 2021 – 20 mai 2022) tels que figurant respectivement dans les Documents CM/Inf(2021)20 et CM/Inf(2021)21.
16. Le Bureau a pris note de la liste des réunions du Congrès en 2021 and 2022 telles que figurant dans le Document CG-BUR(2021)42-INF78.
17. Le Bureau a continué le suivi de la réflexion sur le fonctionnement et les méthodes de travail du Congrès.
18. Le Bureau a adopté le présent rapport abrégé de la réunion – liste des points discutés et des décisions prises tels que figurant dans le Document CG-BUR(2021)42-DEC.

Annexe 1 – Liste des participants**Membres du Bureau :**

Leendert VERBEEK, Pays-Bas, (R, SOC/V/DP), Président du Congrès
 Bernd VÖHRINGER, Allemagne, (L, PPE/CCE), Président de la Chambre des pouvoirs locaux
 Harald SONDEREGGER, Autriche, (R, PPE/CCE), Président de la Chambre des régions
 Xavier CADORET, France, (L, SOC/V/DP) – en distanciel
 Gunn Marit HELGESEN, Norvège, (R, PPE/CCE)
 Konstantinos KOUKAS, Grèce, (L, PPE/CCE) – en distanciel
 Martine DIESCHBURG-NICKELS, Luxembourg, (L, GILD) – en distanciel
 Emin YERITSYAN, Arménie (L, PPE/CCE) – en distanciel
 Sevdia UGREKHELIDZE, Géorgie, (L, PPE/CCE)
 Lia MONTALTI, Italie, (R, SOC/G/PD) – en distanciel
 John WARMISHAM, Royaume-Uni (L, SOC/G/PD) – en distanciel
 Cecilia DALMAN ECK, Suède, (R, SOC/V/DP) – en distanciel
 Oksana DERKACH, Ukraine (L, PPE/CCE)
 Alexander DROZDENKO, Fédération de Russie, (R, PPE/CCE) – en distanciel

Présidents des commissions :

Thomas ANDERSSON, Suède, (R, GILD), Commission des questions d'actualité – en distanciel
 Jelena DRENJANIN, Suède, (L, PPE/CCE), Commission de la gouvernance – en distanciel
 Gudrun MÖSLER-TÖRNSTRÖM, Autriche, (L, SOC/V/DP), Commission de suivi – en distanciel

Présidents des groupes politiques du Congrès :

Marc COOLS, Belgique, (L, GILD)
 Karl-Heinz LAMBERTZ, Belgique, (R, SOC/V/DP) – en distanciel
 Thibaut GUIGNARD, France, (L, PPE/CCE), 1^{er} Vice-président
 Andrew BOFF, Royaume-Uni, (R, CER), 1^{er} Vice-président – en distanciel

Secrétariat :

Andreas KIEFER, Secrétaire Général
 Rafael BENITEZ, Directeur du Congrès
 Dolores RÍOS TURÓN, Cheffe du Service de la Séance et Secrétaire du Bureau
 Renate ZIKMUND, Secrétaire exécutive de la Chambre des pouvoirs locaux
 Dmitri MARCHENKOV, Secrétaire exécutif de la Chambre des régions
 Stéphanie POIREL, Cheffe de la Division des Activités statutaires
 Fatima NOUICER, Co-secrétaire du Bureau
 Katyana VASILEVA, Assistante du Bureau

Annexe 2 – Ordre du jour

1.	Ouverture de la réunion		
2.	Adoption du projet d'ordre du jour	CG-BUR(2021)42-OJ	<i>Déc.</i>
3.	Communication du Président du Congrès		<i>Info.</i>
	Missions et rencontres du Président du Congrès	CG-BUR(2021)42-INF70	
4.	Communication du Secrétaire Général du Congrès		<i>Info.</i>
	Missions et rencontre du Secrétaire général du Congrès	CG-BUR(2021)42-INF71 CG-BUR(2021)42-INF79	<i>Info.</i> <i>Info.</i>
5.	Bureau des chambres – réunions du 6 décembre 2021	CPL-BUR(2021)31-OJ CPR-BUR(2021)31-OJ	<i>Info.</i> <i>Info.</i>
6.	Budget du Congrès	3.12.2021 CG-BUR(2021)42-46	<i>Dec.</i>
	Mise en œuvre du budget 2021		
	Budget pour 2022-2023		
7.	Délégations nationales		<i>Déc.</i>
	Rapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP) Aleksandra MALETIĆ, Serbie (R, PPE/CCE)		
	Modifications de la composition des délégations nationales	CG-BUR(2021)42-44	<i>Déc.</i>
8.	42^e Session du Congrès		<i>Info.</i>
8.1	Calendrier des réunions	CG(2022)42-01	<i>Info.</i>
8.2	Adoption du projet d'ordre du jour	CG(2022)42-OJ	<i>Déc.</i>
8.3	Appel à candidatures pour les délégués jeunes pour 2022	CG-BUR(2021)42-INF73	<i>Info.</i>
9.	Rapporteurs du Bureau et représentants dans des instances extérieures	CG(2021)42-45	<i>Déc.</i>
10.	Porte-paroles thématiques du Congrès		<i>Déc.</i>
11.	Travaux des commissions	CG-CUR(2021)19-DEC CG-GOV(2021)19-DEC	<i>Info.</i>
12.	Elections locales et régionales	CG-BUR(2021)42-INF76	<i>Info.</i>

- | | | | |
|------------|---|--|--------------|
| 12.1 | Élections locales et régionales au Danemark,
16 novembre 2021 | CG037(2021) | <i>Info.</i> |
| 12.2 | Invitation pour observer les élections municipales au
Pays-Bas, 16 mars 2022 | CG-BUR(2021)42-43 | <i>Dec.</i> |
| 13. | Démocratie locale et régionale: Turquie | | <i>Info.</i> |
| | Situation de Nurhayat Altun et Leyla Güven | | <i>Info.</i> |
| 14. | Contribution à la politique du Conseil de l'Europe à
l'égard des régions voisines et relations avec d'autres
organisations | GR-EXT(2021)14

GR-EXT(2021)11
SG/Inf(2021)14 | <i>Info.</i> |
| 15. | Comité des Ministres du Conseil de l'Europe | | |
| 15.1 | Bilan de la présidence hongroise du Comité des Ministres
du Conseil de l'Europe
(21 mai - 17 novembre 2021) | CM/Inf(2021)20 | <i>Info.</i> |
| 15.2 | Priorités de la Présidence italienne du Comité des
Ministres du Conseil de l'Europe
(17 novembre 2021 - 20 mai 2022) | CM/Inf(2021)21 | <i>Info.</i> |
| 16. | Réunions du Congrès | CG-BUR(2021)42-INF78 | <i>Info.</i> |
| 17. | Suivi de la discussion sur le fonctionnement et les
méthodes de travail du Congrès | | <i>Déc.</i> |
| 18. | Questions diverses | | |
| 19. | Adoption du rapport abrégé de la réunion | CG-BUR(2021)42-DEC | <i>Déc.</i> |

Clôture de la réunion

**Date de la prochaine réunion : vendredi 11 février
2022**

pour contacter le Secrétariat du Bureau du Congrès
→ congress.bureau@coe.int

Annexe 3 – Déclaration du Bureau sur le budget du Congrès 2022-2023

CG-BUR(2021)42-46

Le Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, à la lumière de la Résolution du Comité des Ministres CM/Res(2021)22 approuvant le Programme du Conseil de l'Europe pour 2022-2025 et le Budget pour 2022, ainsi que le Budget pour 2023 sur une base provisoire :

1. Se félicite de la décision du Comité des Ministres d'adopter un budget pour 2022 et 2023 tenant compte de l'inflation conformément au principe de croissance réelle zéro ;
2. Remercie les chefs de ses délégations nationales pour leur soutien à la lumière de la Recommandation 454 (2021) du Congrès sur le Budget du Congrès pour 2022-2023 ;
3. Regrette que les demandes du Congrès telles qu'énoncées dans sa Recommandation 454 (2021) sur le Budget du Congrès pour 2022-2023 n'aient pas été satisfaites ;
4. Regrette en outre que l'appel du Congrès à concentrer les activités du Conseil de l'Europe pour et avec les collectivités locales et régionales sous l'égide du Congrès n'ait pas été satisfait ;
5. Se félicite des mesures proposées par la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe et approuvées par le Comité des Ministres à l'égard des organes de suivi, y compris le Congrès, pour résorber l'accumulation de retards dans le suivi des pays du fait des délais liés au Covid-19, notamment les ressources opérationnelles et en termes de personnel ;
6. Souligne toutefois que ces mesures ne solutionnent pas les problèmes structurels de personnel du Congrès qui ont entraîné des retards dans le suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale, avec le résultat que plus d'un cinquième des Etats membres n'ont pu de ce fait être suivis pendant une période de plus de 5 ans ;
7. S'engage à optimiser son fonctionnement et ses méthodes de travail et à viser des ressources hors budget du Conseil de l'Europe afin de permettre au Congrès de remplir son mandat et d'atteindre les résultats escomptés ;
8. S'engage à évaluer les possibilités proposées par les délégations nationales et les autorités nationales et à décider des activités à poursuivre ou à interrompre en fonction des ressources ordinaires et extrabudgétaires disponibles ;
9. Invite les délégations nationales, les associations nationales de collectivités locales et régionales, et les autorités nationales des Etats membres à soutenir le Congrès dans ses capacités à accomplir son mandat tel que défini dans la Charte du Congrès en :
 - a. mettant à la disposition du secrétariat du Congrès du personnel détaché et
 - b. faisant des contributions volontaires pour financer des activités et des projets concrets tels que la Semaine européenne de la démocratie locale, l'Alliance des villes et des régions pour l'inclusion des Roms, le Pacte des villes et régions pour mettre fin à la violence sexuelle à l'égard des enfants, le Sommet des maires pour lutter contre la radicalisation ou d'autres activités qui ne sont pas entièrement financées ;
10. Invite la Secrétaire Générale et le Comité des Ministres à utiliser pleinement le rôle unique du Congrès dans l'architecture institutionnelle du Conseil de l'Europe et son potentiel à atteindre l'objectif de promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit au service des femmes, des hommes et des enfants vivant dans nos 47 Etats membres.

Copies envoyées à :

Représentations permanentes du Conseil de l'Europe
Directions générales du Conseil de l'Europe
Tous les membres du Congrès
Secrétaires de délégations nationales auprès du Congrès
Agents du Congrès